



Science et éducation

Site Web : <https://sdq3mbourgailh.fr>

SYNDICAT de QUARTIER 3 M BOURGAILH

Dimanche 11 juin 2023

Place Monbalon

GPS : Rue des Frères 33600 Pessac



Renseignements et réservation : 06 16 33 27 87 & 06 07 52 82 94

Email : sdq3mbourgailh@yahoo.fr

CONCOURS de PÉTANQUE en DOUBLETTE

[06 72 66 46 35]

Réservation acceptée jusqu'au 05 juin



DIMANCHE 11 JUIN 2023

BOURSE

AUX Vélos & Trottinettes

Espace Monbalon

2 bis rue des Anciens de l'AFN

33600 PESSAC



Dépôt des articles : 08H30 - 10H00

Vente : 10H00 - 17H00

Paiement et Retour Invendus : 17H00 - 18H00

Contacts et infos : [https://sdq3mbourgailh.fr/Animations/Prochainement/Bourse aux vélos](https://sdq3mbourgailh.fr/Animations/Prochainement/Bourse_au_vélos)

Mail : sdq3mbourgailh@yahoo.fr Tél : 06 16 33 27 87



DIMANCHE 11 JUIN 2023

TROC

AUX PLANTES

Espace Monbalon

2 bis rue des Anciens de l'AFN

33600 PESSAC

de 11 heures à 12 heures

et de 14 heures à 15 heures

Contacts et infos : [https://sdq3mbourgailh.fr/Animations/Prochainement/Troc aux Plantes](https://sdq3mbourgailh.fr/Animations/Prochainement/Troc_aux_Plantes)

Mail : sdq3mbourgailh@yahoo.fr Tél : 06 16 33 27 87

RÈGLEMENT DE LA BOURSE AUX VÉLOS & TROTTINETTES

Toute personne qui dépose un article à la « bourse aux vélos & trottinettes » du Syndicat de Quartier 3M Bourgailh (SdQ 3M B) accepte sans restrictions ni réserves ce qui suit :

- 1- La bourse a pour but de mettre en relation des vendeurs et acheteurs de vélos. Le SdQ 3M B sert uniquement d'intermédiaire et n'a aucune responsabilité légale dans la transaction.
- 2- La Bourse est réservée exclusivement aux particuliers.
- 3- Chaque famille pourra déposer 3 articles maximum.
- 4- Tous les types d'articles sont acceptés (route, VTT, ville, enfants...)
- 5- Seuls les articles en bon état de marche seront acceptés.
- 6- Le SdQ 3M B assure la surveillance entre le moment du dépôt (8H30) et celui de la vente ou de la reprise (18H00 maximum).
- 7- Le déposant devra produire une pièce d'identité (CNI, Passeport...). Si l'article est gravé (marquage BICYCODE), fournir obligatoirement « le passeport marquage ».
- 8- Les prix sont fixés librement par le déposant.
- 9- Dans le cadre de la vente, 10% du prix revient au SdQ 3M B.
- 10- Une fiche de dépôt sera remplie au nom du déposant. Un numéro sera attribué. Le retour du coupon numéroté sera exigé pour le versement de la vente ou la reprise de l'article.
- 11- L'acheteur devra décliner ses coordonnées et présenter une pièce d'identité. Le paiement pourra se faire en espèces ou par chèque.
- 12- Les invendus seront rendus gratuitement avant 18H00 le jour même.
- 13- Tout litige entre déposant et acheteur est inopposable à l'organisateur.
- 14- Le SdQ 3M B ne peut être tenu responsable des pertes, vols ou dégradations éventuels.

CHARTRE DU TROC AUX PLANTES

Par cette charte, vous vous engagez à respecter les bonnes pratiques suivantes :

- * L'objectif du TROC est de réunir jardiniers amateurs et passionnés, afin de partager savoirs et ressources sur le jardinage et l'environnement.
- * Aucune vente et achat ne sont autorisés entre les parties : les échanges ou dons se font librement, sans échange monétaire et sans considération d'équilibre entre ce qui est apporté et ce qui est emporté.
- * Le troc concernent des plantes (d'intérieur / d'extérieur), des plants potagers, des fleurs, des boutures, des graines, tous soigneusement nommés et étiquetés.
- * Les personnes intéressées par des produits, mais n'ayant rien à échanger, auront la possibilité d'acquérir un coupon d'échange contre une consommation à la buvette (renseignez-vous au préalable auprès de l'exposant).
- * Si vous avez des produits à échanger, l'inscription est entièrement gratuite. Il est demandé à tous de respecter l'environnement et de le laisser, au moment du départ, vide et propre.

Le Syndicat de quartier ne peut être tenu pour responsable en cas de non-respect de cette charte par ses utilisateurs.



06.15.42.28.28



alban.labeille@orpi.com

Estimation offerte de votre bien
par votre conseiller dédié

Orpi